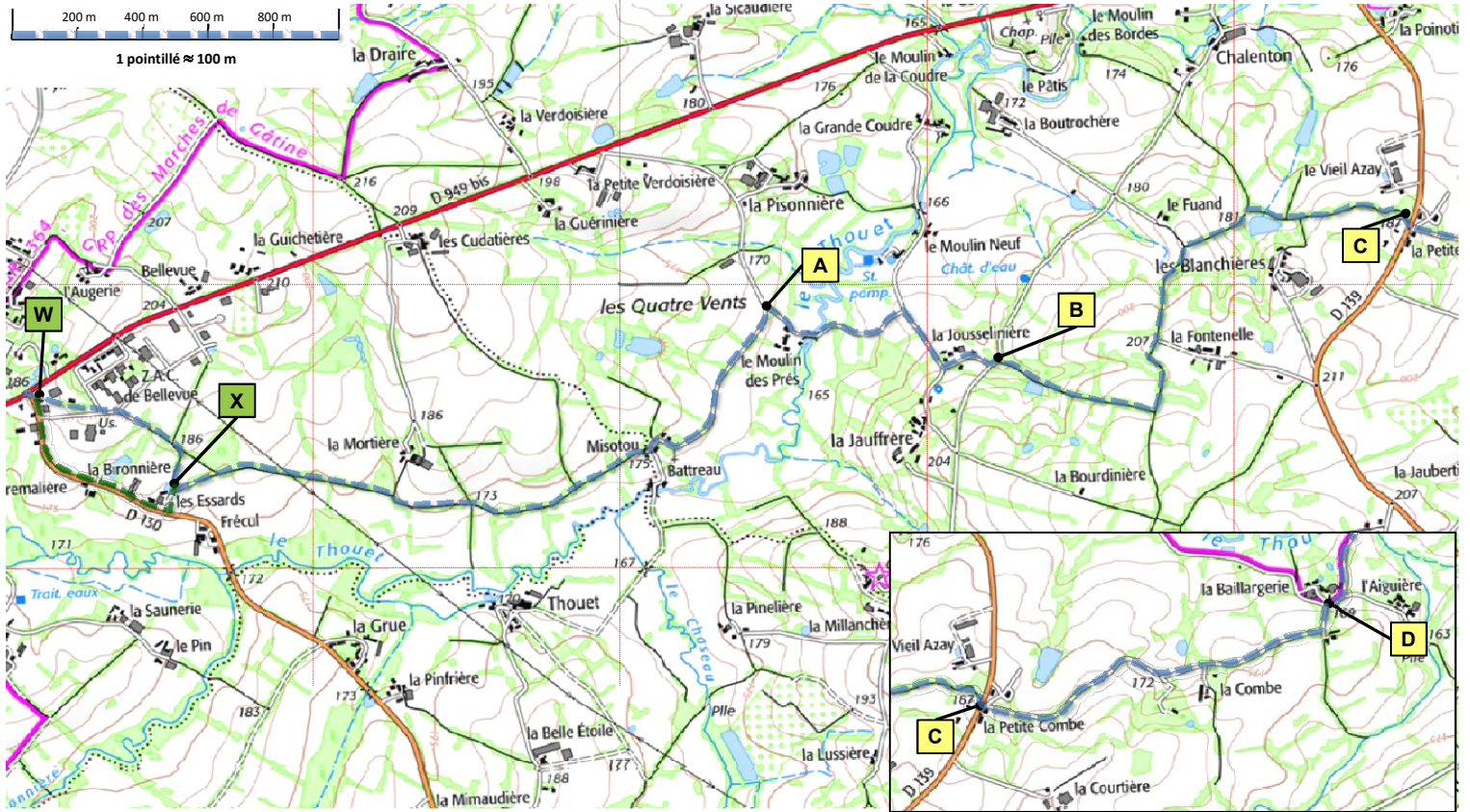
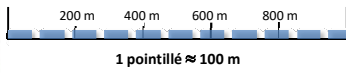
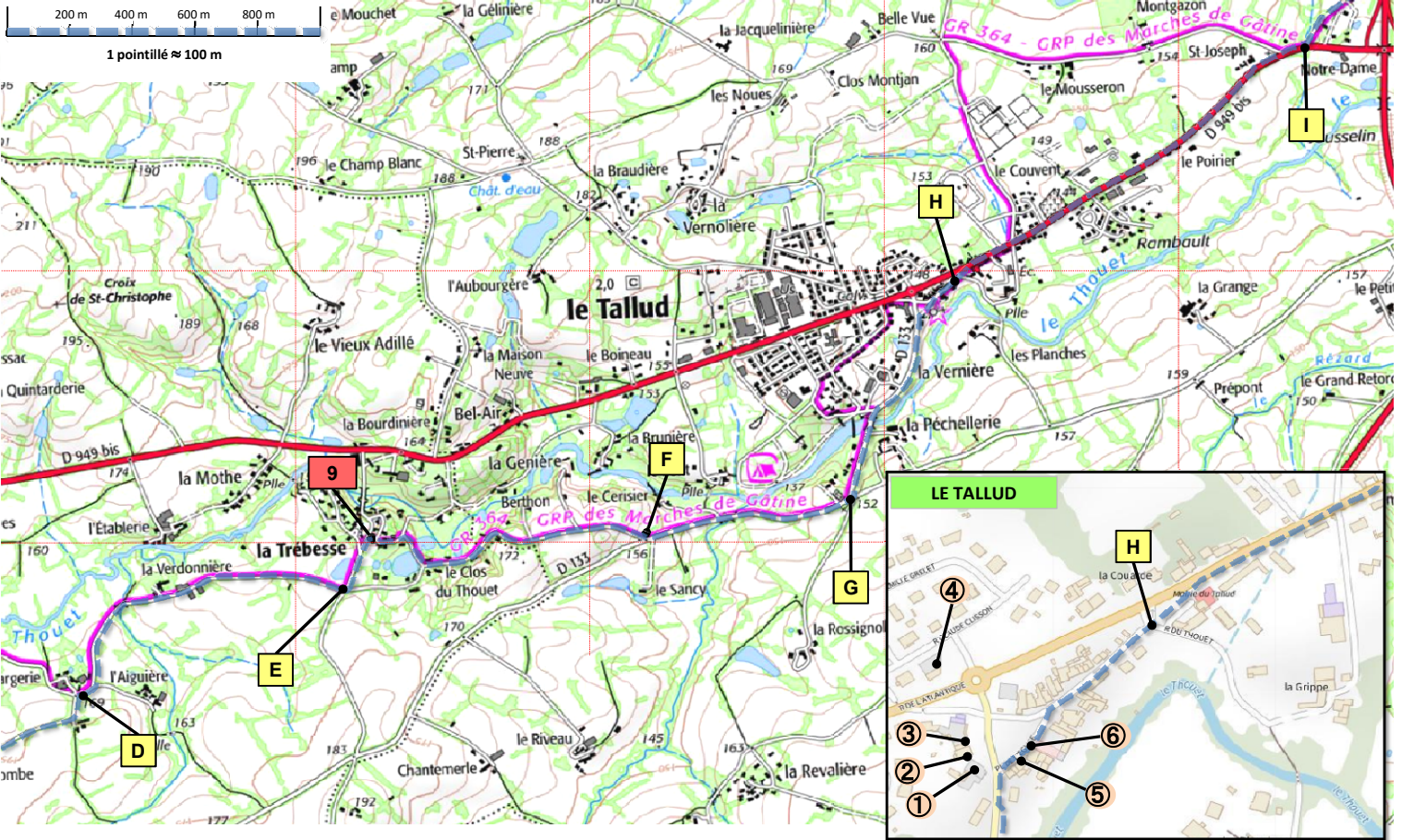
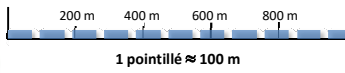


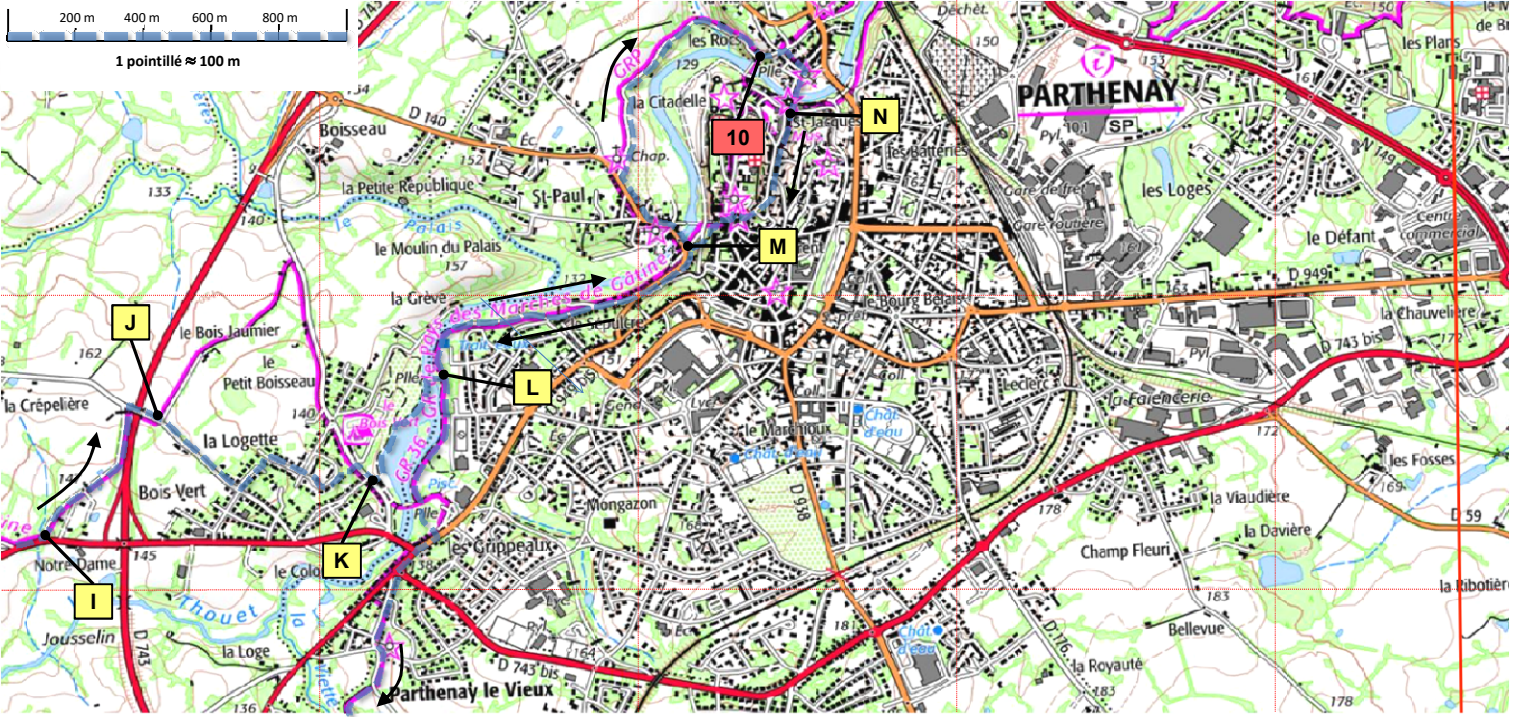
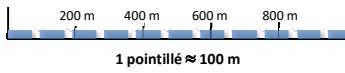
S	76,2	Forêt Domamale	Secondigny	←	prends un étroit sentier à gauche, en forêt, en tournant le dos à la route de	La Journalière	300
		sentiers		↗	continue légèrement vers la droite		390
				↑	on retrouve le balisage du sentier GR364. Continue en face		40
		aussitôt	T allée	←	prends le grand chemin vers la gauche		410
		Poteau+Transfo		↑	continue tout droit		140
T	77,5	+	route	↖	prends un peu la route vers la gauche puis aussitôt à droite la petite route vers	La Chollerie	300
		La Chaulerie		↑	continue tout droit le long d'une mare		200
		vaste carrefour	La Genaudière	←	tourne à gauche		50
8	78,1	50 m après carrefour, maison	n°1	↑	CONTRÔLE n° 8/jeu 21:30/ven 14:44 / dans la	COURIVAUD	
		maison	n°1	↑	continue tout droit		340
		route		→	tourne à droite vers la déchetterie (↑)		130
		aussitôt		↑	quitte la route et prends le très large chemin en face (Ⓢ)		280
		chemin		←	tourne dans le sentier à gauche		190
				↑	le sentier devient chemin puis route en traversant le village de	La Pauvrelière	270
		à la sortie (n°2)	+	↑	tout droit. Suis cette route jusqu'à un panneau		490
		grand-route		↖	traverse la route D748 et prends presque en face une petite route (panneau	Garage des Effres	140
				↖	traverse le village et continue tout droit sur cette petite route jusqu'à ...		140
		rue de Mélusine		↑	quitte la route et prends le chemin en face (Ⓢ sauf riverains)		140
		aire de loisirs			à ta droite ① camping avec snack bar ② bivouac possible sur pelouse en bord de lac		
		aire de loisirs		↑	traverse la route et rejoins le bord du lac		40
		déviations autorisées			par Secondigny-bourg pour ravitaillement ⑥ à ⑩ (en vert sur la carte, non décrit dans le topo) Voir Ressources		
U	80,1		bord du lac	→	tourne à droite et suis le bord du lac		310
		aire de jeux			à 100 m à droite ③ restaurant (ouverture sous réserves; téléphoner absolument)		
		aire de jeux			à 100 m à droite, ④ abri possible sous les vastes auvents latéraux de la salle municipale		
		aire de jeux		↑	continue tout droit sur la trace entre aire de jeux et lac		200
		plus loin			à 70 m à ta droite, WC avec eau dans un petit bâtiment en bois		
		T allée		←	monte à l'allée et prends-la vers la gauche (digue du lac)		140
		déversoir du lac		↗	contourne le déversoir en descendant sur la route à droite		30
		une fois sur la route		←	prends la route vers la gauche et restes-y (ne remonte pas sur la digue)		170
		rue du Lac		↑	continue tout droit dans la rue de la Charmille		320
V	81,3			↗	prends la rue vers la droite. Reste sur le trottoir de droite		270
		1ère à droite		→	prends à droite la D 130 vers Allone		30
W	81,6		aussitôt	↗	prends à gauche un passage le long de la maison n°1		120
		section parfois très humide			déviations autorisées par D 130 puis chemin vers Les Essards (en vert sur la carte, non décrit dans le topo)		



W	81,6	ausstôt	↙	prends à gauche un passage le long de la maison	n°1	120
		section parfois très humide		déviations autorisées par D 130 puis chemin vers	Les Essards	(en vert sur la carte, non décrit dans le topo)
		fin du passage, barrière blanche	↑	continue tout droit le long de la haie (à ta gauche) d'abord sur l'herbe puis dans un parking		90
		fin du parking	↑	prends maintenant la rue en face et vise un grand bâtiment bleu/blanc précédé de 2 panneaux	⊘	70
		double panneau	→	avant les 2 panneaux, tourne à droite dans une large rue		90
		⊘ interdit au public	↑	trouve un petit sentier entre un talus bâché (à gauche) et les tas de bois		120
		T chemin	→	prends à droite un chemin plus large qui peut s'avérer très humide. Plus loin, on tourne encore à droite		180
X	82,2	avant maison	↙	prends le large chemin vers la gauche (↙	740
		T chemin	↗	légèrement à droite sur le chemin plus herbeux (flèche bleue)		260
		+ 2 flèches bleues	↑	continue tout droit		380
		chemin privé	↑	continue tout droit		270
		Misotou	↗	sur la route vers la gauche, à l'opposé de	7,5T	Sortir du village en restant sur la route qui fait une courbe à droite
A	84,6	route	↘	à droite droite vers	Le Moulin des Prés	150
		Moulin des Prés		après le pont, à droite: bivouac possible. Petit abri 1/2 personnes		380
		T route	→	tourne à droite		230
		T route	↙	prends la route vers la gauche, à l'opposé de	La Jauffrière	180
B	85,5	+ route	↖	fais 20 m à gauche puis prends le chemin de droite (petit étang à droite) (⊘	chemin sale; plus haut, barrière + branches au sol
		T chemin plus large	↙	tourne à gauche		290
		T chemin	↑	le chemin se réécit. Enjamber les ficelles si nécessaire		360
		T chemin	↗	tourne à droite dans un chemin herbeux		240
		T chemin	→	tourne à droite		180
		dans une courbe à droite	↑	quitte le grand chemin pour prendre le sentier qui monte en face		400
C	87,6	Le Ressac	↑	prends en face la route vers	La Combe	830
		route de La Combe	↑	7 km presque entièrement sur (petites) routes		420
		T route de La Combe	↑	tout droit		420
		T route de La Combe	↙	continue vers la gauche		90
D	88,9	+ La Baillargerie	→	tourne à droite. On retrouve le balisage	↖	70



D	88,9	La Baillagerie		tourne à droite. On retrouve le balisage		70
		route de L'Aiguière		un peu vers la gauche sur la route principale		330
		après un pont		toujours tout droit sur route. On traverse	La Verdonnière	770
E	90,1	routes		descends la route vers la gauche		200
		après La Trébesse		prends la 1ère rue à droite	chemin des Lavandières	10
9	90,3	chemin des Lavandières		CONTRÔLE n° 9/jeu 23:33/ven 19:30 / dans la	11 ABONNEAU fixée sur le mur de la maison	30
		aussitôt		tourne dans la rue de droite	sauf riverains	70
				la rue devient sentier fortement descendant		30
		route		remonte la petite route vers la droite		130
		route		tourne à gauche. On retrouve le balisage	. Toujours suivre la même route jusqu'à un STOP	820
F	91,4	STOP		prends légèrement à gauche et suis la grand-route jusqu'à un gros carrefour		270
		route				460
G	92,1	gros carrefour		tourne à gauche sur la D 133 vers Le Tallud	Suis la route jusqu'après le pont	350
		après le pont		au niveau de av. de La Vernière	quitte la route et prends à droite la piste VTT parallèle à la route	230
		fin de la piste VTT		remonte à la route que tu prends vers la droite (vers l'église)		160
		au niveau du panneau		à gauche: restaurant Charcuterie+Epicerie. En face au-delà le gros rond-point boulangerie (7-13/15h30-19h30)		
		au niveau du panneau		tourne à droite dans place de l'Eglise	pour rejoindre l'église	50
		église		bon abri à l'entrée de l'église. Plus loin WC avec robinet		
		église		continue tout droit pour rejoindre la rue du Thouet	que tu suis vers la droite (,)	150
H	93,1	bloc école/mairie		file tout droit, longe la mairie (qui est à ta droite) pour rejoindre une rue plus importante que tu suis en restant à droite		220
		voie privée à droite		continue tout droit en restant sur le trottoir de droite jusqu'à la sortie de l'agglomération		450
		sur plus d'1 km, l'itinéraire longe une route à grande circulation mais				
		en agglomération, le bas-côté est large; hors agglomération, tu marches sur une allée-piétons bien protégée de la circulation				
		panneau		début de l'allée-piétons		580
		St Joseph		fais comme l'allée-piétons: profite du passage-piétons pour traverser la grand-route et passer à gauche		130
		route des Thuyas		tout droit toujours sur l'allée-piétons		90
I	94,5	aussitôt		oblique à gauche sur un chemin avec sauf vélo		220



I	94,5 aussitôt		oblique à gauche sur un chemin avec sauf vélo	220
	bloc de pierre		continue tout droit sur le large chemin	340
	3 blocs de pierre		→ tourne à droite sur la route vers un passage supérieur avec parapets bleus	130
J	95,2 Bois Vert		↑ file tout droit (ne pas suivre)	330
	1ère rue à gauche		← tourne à gauche dans la rue H. Dunant	100
	au niveau du n° n°9		↑ dans l'angle de la rue, trouve en face un petit passage qui rejoint une autre rue plus bas	40
	en bas du passage		→ prends cette rue vers la droite	140
	+ rues		↑ continue en face dans la rue d'Auvergne	150
	en face n°5		→ prends à droite un passage entre 2 palissades de bois. Il se termine par un escalier	70
	en bas du passage ()		→ prends la rue vers la droite	80
K	96,1 après rue de La Logette		← en face la maison n°13 entre, à gauche, dans l'aire pour camping-cars, évite la barrière et rejoins le bord de l'eau	30
	bord de l'eau		← prends l'allée-piétons vers la gauche. Suis toujours le bord de l'eau	190
	allées		↗ oblique à droite pour suivre le bord de l'eau	160
	grosse passerelle en alu		→ Parthenay Monte à la passerelle, traverse la rivière	90
L	96,6 fin de la passerelle		← tourne à gauche (comme) et suis le sentier le plus proche de l'eau	250
			à partir d'ici, section à double sens sur 1 km	
	petit parking après une chicane		↗ monte une petite rue légèrement à droite (Parthenay)	260
	en haut		↗ prends un peu à gauche la rue Pied de Bouc Suis cette rue jusqu'à son terminus (petit rond-point)	290
			↗ au rond-point, reste sur le trottoir de gauche pour descendre vers Chapelle du Rosaire	230
M	97,6 en bas		↗ continue sur la rue principale vers un vieux pont () (fin du double sens)	50
	après le pont		↑ remonte la rue principale (rue du faubourg st Paul) sur 300 m	140
			↗ suis la rue principale qui oblique un peu à droite (Ecole Jules Ferry)	160
	en face la maison n°55		→ tourne à droite dans le chemin du Rosaire . Après la chapelle, le chemin devient sentier	340
	chicane		↗ continue sur un chemin maintenant plus large	530
10	98,8 10 m après maison n°12		CONTRÔLE n° 10/ven 00:58/ven 22:49 / dans juste après poteau "Thouet à Vélo" n° 10	
	poteau "Thouet à Vélo" n° 10		↑ continue tout droit dans la petite rue	70
	fin ch. du Rosaire		→ tourne à droite dans la Grande rue du Four malgré le double	90
	fin Grand rue du Four		→ engage toi à droite dans la rue du Faubourg St Jacques	70
	pont médiéval		↑ en face sur le pont pour entrer, royalement, par la porte St Jacques	80
N	99,2 après la porte		↑ monte en face la rue de la Vau St Jacques Remonte toute la rue	170